



Région Rhône- Alpes - ISERE -

John MELIN, Secrétaire Régional Zone Sud EST : 06 77 39 26 51  
Arnaud JACOB, Secrétaire départemental : 06 63 38 79 26 Mail : [fpip.isere@gmail.com](mailto:fpip.isere@gmail.com)  
Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS – [www.fpip-police.com](http://www.fpip-police.com)  
Tél : 01 44 92 78 50 Fax : 02 44 84 58 41 Mail : [fpip-eurocop@gmx.fr](mailto:fpip-eurocop@gmx.fr)



# La FPIP en audience auprès de M. le DDSP adjoint COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23/05/2013

**CSP VOIRON** : au 1er septembre 2013, la circonscription de VOIRON descendra à 31 fonctionnaires appartenant au CEA (donc en deçà du seuil minima) ; un recensement est prévu à GRENOBLE afin de lister les fonctionnaires intéressés pour un renfort éventuel sur VOIRON.

**SECTION DE NUIT** : le DDSP Adjoint nous a assuré que la dotation individuelle de casque MO pour chaque fonctionnaire de la nuit avait bien été prise en compte et que cette arrivée ne saurait tarder et est en voie de résolution.

**MATERIEL** : Concernant le matériel et plus principalement les véhicules, le budget est comme chaque année plus qu'insuffisant, et sans cesse rogné avec une baisse du parc automobiles. Le renouvellement n'est pas encore acquis. Il manquerait 65 000 Euros pour clôturer le budget annuel.

**Notre parc est passé de 113 véhicules à 101 véhicules en un an environ et l'objectif fixé par les hautes instances est de 98 pour le département...**

Une mutualisation avec le garage Gendarmerie et / ou le SDIS est à l'étude.

Pour 2013, il est pourtant prévu le remplacement d'une moto et de 20 véhicules légers par des véhicules neufs.

**« SAUPOUDRAGE » d'effectifs** : Concernant les effectifs pour GRENOBLE, il nous a été annoncé une arrivée pour septembre de 4 fonctionnaires sur le mouvement profilé et 10 sur le mouvement général... Le fait d'être en ZSP entérinerait l'arrivée de 20 fonctionnaires du CEA pour 2014. *La FPIP demande donc à ce que le nombre de véhicules disponibles cesse de diminuer.*

## **Problème de stationnement :**

Comme tout le monde a pu le constater, nous avons le plus grand mal à stationner nos véhicules dans le parking fermé prévu pour les collègues.

Mr le DDSP Adjoint nous a rappelé sa détermination à ce que les véhicules ne soient plus stationnés dans la cour réservée aux véhicules administratifs...

Sachez que l'on peut toujours se garer aux alentours de l'Hôtel de Police et qu'en cas de verbalisation la procédure en exonération est toujours la même (nous contacter si vous ne connaissez pas les démarches). La rédaction de ces Procès verbaux par PVE n'est pas d'actualité.

La solution proposée et en étude, serait l'octroi de 40 à 50 places à la cité DODE pour que les personnels travaillant avec des horaires fixes et de bureau puissent s'y garer et ainsi libérer de la place pour les fonctionnaires travaillant avec des horaires atypiques.

## **Recrutement à la Brigade canine :**

Parmi les policiers retenus dans le vivier, il en reste très peu de disponibles et il faudra refaire un vivier si nécessaire d'ici la fin de l'année.

*Nous avons demandé à ce qu'il y ait moins de temps d'attente entre les résultats des tests et leur publication.*

Arnaud JACOB  
Grenoble, le 27 mai 2013